

Montréal, le 14 juillet 2014

Gilles Lehouillier,  
Maire de Lévis  
Hôtel de ville de Lévis  
2175, chemin du Fleuve,  
Saint-Romuald, G6W 7W9

Objet : Maison Rodolphe-Audette

Monsieur le maire,

Permettez-moi de vous présenter brièvement notre association sans but lucratif : depuis plus de trente ans, des bénévoles œuvrent à faire connaître et sensibiliser le public au patrimoine bâti ancien. Propriétaires de maisons anciennes ou passionnés d'histoire du bâtiment, ils totalisent aujourd'hui plus de 700 membres domiciliés dans plusieurs régions du Québec. Grâce à des visites thématiques de maisons anciennes, des conférences, des ateliers et la publication d'un bulletin trimestriel intitulé *La Lucarne*, notre organisme est devenu incontournable. À preuve le regain d'intérêt envers le patrimoine québécois : émissions télévisées, articles de journaux, Facebook ou sites internet, en plus de réseaux tels la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec.

Ceci étant dit, récemment notre comité de sauvegarde a été saisi du dossier portant sur la maison Rodolphe-Audette au 6410, rue Saint-Laurent dans le Vieux-Lévis. Après avoir pris connaissance de l'avis professionnel de Monsieur Michel Létourneau, architecte spécialiste en conservation du patrimoine, membre de ce comité et en se fondant sur la connaissance des lieux de plusieurs de nos membres, l'APMAQ apporte son appui le plus ferme à l'action présentement menée par les citoyens du Vieux-Lévis afin de sauvegarder cette maison. Notre Conseil d'administration avait mis de l'avant notre fort intérêt pour le Vieux-Lévis par une lettre adressée à la mairesse Danielle Roy-Marinelli en décembre 2011.

Cette maison a une valeur patrimoniale supérieure qui se fonde sur quatre des six valeurs normalement utilisées pour établir la valeur architecturale d'un bâtiment soit :

❖ Valeur historique :

Tenant compte de l'historique de l'occupation de cette maison et le rôle joué par Messieurs Fraser et Audette dans l'histoire de Lévis, nous pouvons affirmer que cette maison contribue à l'expression identitaire du Vieux-Lévis; elle lui confère son originalité et sa personnalité et contribue puissamment à l'attraction et à l'intérêt que celle-ci peut exercer non seulement sur ses citoyens et sur les touristes mais aussi sur les investisseurs.

❖ Valeur architecturale :

Selon le site du répertoire du patrimoine architectural de la Ville de Lévis, la maison a été construite vers 1890<sup>1</sup>, elle allie le style néo-georgien par son toit à quatre eaux et ses frontons classiques au style renaissance italienne par sa loggia et ses larges corniches à denticules. Le bâtiment tel qu'il est aujourd'hui a été amputé de certains éléments caractéristiques qui faisaient partie de son style initial. Les loggias sont typiques du style de Palladio.

---

<sup>1</sup>Ville de Lévis <http://www.chaudiere.com/wm/wm.php?action=init&inv=pa&rechav=1> (Consulté le 25 juin 2014)

❖ Valeur de conservation :

Elle comporte encore une bonne partie de ses éléments caractéristiques tels son fronton classique et ses larges corniches. Par contre, son environnement est affaibli dû à la construction de bâtiments modernes en hauteur à proximité. Néanmoins, la maison pourrait être aisément intégrée à un projet d'ensemble.

❖ Valeur de localisation :

Située dans un environnement regroupant de nombreuses maisons patrimoniales de tous les styles, elle fait partie d'un ensemble reconnu par le Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) adopté par la ville de Lévis et ce, même si elle n'est plus, hélas, dans un secteur comportant un (PPU) Plan particulier d'urbanisme. Sa situation géographique avantageuse et les maisons anciennes environnantes lui donnent un prestige supplémentaire.

❖ Valeur d'unicité :

La maison Rodolphe-Audette est digne d'intérêt puisqu'elle est unique dans le secteur, tant par son architecture que par son histoire.

### **Notre position**

À la lumière de notre expérience en la matière, nous ne pensons pas que les constructions nouvelles soient nécessairement incompatibles avec la sauvegarde du patrimoine bâti. Cependant, la conservation du bâtiment cité plus haut garantit le cachet unique du Vieux-Lévis, un bien précieux du point de vue touristique autant qu'identitaire et historique.

De nouvelles fonctions pourraient être attribuées au bâtiment en question et des interventions en ce sens pourraient être entreprises auprès des propriétaires. C'est ainsi que, dans de multiples cas, des immeubles anciens ont trouvé une nouvelle vie et ce, à la plus grande satisfaction de toutes les parties intéressées.

En tant que regroupement de citoyens appartenant à plusieurs régions du Québec et soucieux du patrimoine bâti, l'APMAQ forme le vœu que votre Conseil municipal s'associera à tous ceux qui souhaitent que Lévis préserve son patrimoine.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre position et en attendant une réponse de votre part, je vous prie d'accepter, Monsieur le maire, mes salutations distinguées.

Le président,



Louis Patenaude

c.c. M<sup>me</sup> Hélène David, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec; Société d'histoire régionale de Lévis, Monsieur Vincent Couture, président; Comité de quartier du Vieux-Lévis; Journal régional Chaudière-Appalaches; Monsieur Yvan Roy, citoyen engagé dans la défense du patrimoine lévisien, originaire de Lévis; Clément Locat, président du Comité patrimoine de la Fédération histoire Québec; Fédération histoire Québec; Michel Lessard, historien et auteur.